

GT Politiques publiques du 20-11-24

Compte-rendu

Etaient présents :

Laurent Mazurier – SMSP

Marion Wickenel - FEAR

Pauline Huillery – SYNDEAC

Anne-Hélène Maussier – G20 / Le Maillon

Claire Hébert – LFM

Florian Auvinet – Grand Bureau

Aurélié Montagnon – FAMDT

Ubavka Zaric – DRAC AURA

Laurence Laforêt – Région AURA ch. mission théâtre arts rue marionnettes Rhône Ain Drôme Ardèche

Mila Konjikovic – Région AURA

Ava Wujek – Région AURA ch. mission danse, cirque sur AURA-SV, théâtre sur Savoie Haute Savoie Isère

Marjorie Glas – AURA-SV

Marie Coste – AURA-SV

Tour d'actualité

Marion Wickenel (FEAR) explique que la FEAR a beaucoup de nouveaux membres et est désormais présente sur tous les groupes du COREPS en AURA. Elle fait part de l'inquiétude globale du secteur au vu de l'actualité des votes du budget.

Pauline Huillery (SYNDEAC) alerte sur le FONPEPS dont les crédits initiaux n'ont pas été abondés sur 2024. Cela génère une gestion complexe sur la fin de l'exercice. Les demandes risquent d'être reportées sur 2025 et de ponctionner le budget 2025. Le SYNDEAC a écrit un courrier le 14 novembre à ce sujet.

Ubavka Zaric (DRAC) explique que le dispositif a été surconsommé, ce qui génère un ré-abondement des moyens généralement en fin d'année. Ce ne sera pas le cas cette année.

Pauline Huillery (SYNDEAC) ajoute qu'en effet, les crédits initiaux votés n'ont pas été abondés. Elle fait également de l'inquiétude du secteur sur les financements notamment des collectivités territoriales puisque l'Etat annonce à nouveau vouloir récupérer 5 milliards d'euros. Cela fait peser un risque sur le financement. Elle revient aussi sur la mobilisation portée par le SYNDEAC sur la question du Pass culture, notamment individuel : cela a des répercussions sur le programme de création. Le

SYNDEAC propose de récupérer 100 millions pour réabonder le programme 131 pour les maisons de création. Aujourd'hui se tient une commission avec Christopher Miles qui doit rendre un rapport sur le Pass culture. L'enveloppe de 300 euros serait fléchée spécifiquement sur le spectacle vivant et le livre. Elle insiste sur un refinancement nécessaire à hauteur de 100 millions pour continuer à faire le travail attendu au sein des maisons de création.

Claire Hébert (LFM) informe que la rentrée se passe bien du point de vue des publics. Il y avait un enjeu de santé pour les seniors qui avaient des difficultés à retrouver des pratiques collectives après le Covid. Ils sont revenus. Toutes les tranches d'âge sont présentes. Elle fait elle aussi part de son inquiétude sur ce qui va tomber budgétairement. Le PLF apparaît globalement stable. Mais le co-financement avec collectivités est fragilisé. Il faut aussi avoir une vigilance à ce que ne se recréent pas les écarts entre Paris (où le financement majoritaire se fait par Etat) et les régions. Elle insiste également sur le gros travail actuel au CNM sur la refonte des dispositifs d'aide à partir de janvier 2025. Il y a beaucoup de débats entre les modèles économiques de la filière. L'absence de visibilité actuelle est inquiétante mais il y a une grosse concertation.

Florian Auvinet (Grand Bureau) intervient concernant les musiques actuelles. Il rejoint l'inquiétude générale liée au PLF et au financement des collectivités. Il y a certes une stabilité globale du PLF mais il y a de l'inquiétude à certains endroits : au niveau des radios associatives par exemple, finalement sauvées par des amendements. Au niveau national, des baisses sont prévues sur le CNM : – 20 millions ont été annoncés sur le budget 2025. La taxe sur la billetterie de spectacle a été plafonnée : une mobilisation est en cours pour faire sauter le plafond. L'enjeu est le même sur la taxe streaming. Enfin, il y a un enjeu autour de la réforme des aides dans les arbitrages entre modèles économiques (marchand / intérêt général), autour des équilibres à maintenir entre diffusion et production-crédation. Concernant le financement des collectivités, les inquiétudes sont fortes. Le secteur est en attente de l'annonce du budget 2025 de la Région. Les informations sur la dernière CP n'étaient pas rassurantes (était évoquée une réduction sur l'enveloppe à la création). Le dialogue est pour autant maintenu à l'échelle des services mais aussi avec les élus. Il y a une inquiétude sur lieux de formation, sur les réseaux. Le groupe Musique enregistrée du COREPS est en attente d'informations de la part de la VP concernant l'aide à la production phono suite aux travaux menés par le groupe. Il revient enfin sur le dispositif du contrat de filière (Région, DRAC, CNM) : 2 appels à projet ont été clôturés avec une commission qui a affecté les crédits. Le secteur travaille également sur une mesure d'accompagnement sur la question des modèles économiques : comment mieux accompagner la réflexion prospective des acteurs (sur les financements publics et les recettes propres) ?

Anne-Hélène Maussier (Groupe des 20 / Le Maillon) dit que la forte appétence du public est réjouissante. Elle rejoint cependant les remarques précédentes concernant l'inquiétude sur les financements publics, notamment dans les départements. Au niveau du Maillon, la suppression des subventions de la Région Pays de la Loire remet en cause le festival qui a lieu chaque année à Laval. La Région a supprimé 75% des subventions culturelles. Ce festival est un formidable tremplin pour les artistes régionaux. Elle dit sa peur que cela essaime dans d'autres Régions.

Aurélien Montagnon (FAMDT) intervient. Elle rejoint les remarques liées aux économies budgétaires. Elle fait aussi part de l'attente des acteurs culturels sur le plan culture et ruralité : les 1^{er} crédits ont été ouverts sur 2024. Qu'en est-il du plan 2025. Il y a des craintes sur la façon dont crédits vont être

lancés : sera-ce un appel à projet ? Elle fait un parallèle avec le plan MPMD, dont les crédits ont été alloués de manière peu transparente. Quels ont été les critères ? Les musiques actuelles ont été très peu présentes dans ce plan. Elle craint que le plan ruralité soit géré de manière similaire. Elle fait également part de ses craintes sur le patrimoine (les musiques et danses traditionnelles sont souvent soutenues sur des lignes patrimoine). Il y a des débats sur ce qui fait patrimoine ou pas, notamment concernant la défense du patrimoine immatériel. Les musiques et danses du monde pourraient être moins financées car pas françaises.

Mila Konjivic (Région AURA) partage le constat de la baisse des financements publics. Elle assiste à de nombreux comités de suivi, il y a une incertitude qui pèse sur les financements, aussi pour les collectivités. Cet état de fait rend difficile la projection. On parle beaucoup de modèle économique. Ce thème est abordé, mais pas assez travaillé. Sur la filière phono, la demande du GT musique enregistrée est en cours de réflexion au sein des services.

Guillaume Douat (SYNAVI) fait part de l'inquiétude ambiante pour les structures, notamment indépendantes. Leur dépendance est forte vis-à-vis des collectivités. Il y a une incertitude totale quant à un financement sur 2025. Cela est très problématique. Il y a eu une remise en question des planchers de l'intermittence pendant un temps : la proposition du MEDEF a été retirée mais cette attaque est très inquiétante. Sur le Pass Culture, il y a beaucoup de choses à revoir et à discuter. Cela nous remet face à nos missions de service public si on a des difficultés à capter les parts individuelles. Réinjecter 100 millions dans la création certes, mais il faut s'interroger sur la difficulté à toucher les jeunes. Le Pass Culture a aussi permis à beaucoup de petites structures d'avoir une petite bouffée d'air, aussi parce qu'il y a des difficultés pour être programmé au sein des lieux. Il rejoint enfin tout ce qui a été dit concernant l'inquiétude sur le financement par les collectivités.

Ubavka Zaric (DRAC) explique que, concernant le plan MPMD, un critère était le co-financement par les collectivités. Le choix a ensuite été fait par la DGCA. Le bilan sur le fonds festivals sera envoyé. Le bilan de l'été culturel est en cours de préparation. Le retard est lié à la surcharge actuelle de travail à la DRAC.

Florian Auvinet (Grand bureau) reconnaît l'effort fait pour transmettre les bilans. Mais il demande à ce qu'une amélioration soit apportée plutôt en amont, dans la publicité qui a pu être faite autour de MPMD, du plan ruralité, il demande à avoir les informations sur la mise en œuvre, voire de concerter les choses, de connaître le calendrier en amont, et de donner le temps de travailler, notamment aux établissements qui sont moins structurés.

Aurélien Montagnon (FAMDT) trouve que cela relève d'une question de la méthodologie. Concernant MPMD, le critère de l'engagement des collectivités était connu, mais pas les autres critères.

Ubavka Zaric (DRAC) répond que le COREPS est régulièrement associé sur les dispositifs portés par la DRAC. Sur les dispositifs nationaux, les choses sont déjà très cadrées. Les temps sont très courts. Les DRAC sont pressées de faire vite. Sur le Pass Culture, une réunion a été organisée par la DRAC dans la semaine précédente avec un temps de bilan et des ateliers. Floriane Mercier pourra présenter le bilan de cette journée et les inflexions qui sont en cours d'élaboration. Cette journée a été très constructive. Elle informe par ailleurs de l'existence du projet Cacté autour de l'accompagnement du ministère sur la transition écologique « Cacté » : ce plan pourrait être à travailler sur 2025. Elle ajoute

qu'Irène Basilis, haute fonctionnaire à l'égalité, a été reçue à la DRAC quelques jours auparavant. L'enquête menée par le COREPS sur les VHSS lui a été présentée. Lui ont également été fait des retours sur les difficultés de mise en œuvre de la conditionnalité des aides. La ministre va prochainement communiquer là-dessus. Irène Basilis pourrait être invitée à une prochaine réunion du COREPS. Pourquoi pas à la plénière du 23 janvier. Lors de cette réunion, la question du handicap a aussi été abordée, ainsi que les questions de discriminations. Elle voudrait s'appuyer sur de bonnes pratiques sur les territoires, AURA pourrait être pilote.

Elle fait enfin un point sur l'expérimentation : une visite au printemps à l'Agora Guiers a été proposée. Cela est à organiser. Le travail sur ce territoire permet d'aborder la question de la frontière administrative. Les départements de l'Isère et de la Savoie ont été rencontrés. La Région était aussi représentée sur cette réunion. Le projet leur a été présenté. Il y a un désir des territoires à travailler ensemble en coopération. Cela est bien car il y a un opérateur en capacité de porter.

Frida Morrone (RNCAP) présente le RNCAP, structure nationale qui regroupe les structures du conte, festivals comme compagnies. Le réseau regroupe des structures et pas des artistes (l'association professionnelle des conteurs et conteuses est l'APAC). Les autoentrepreneurs sont aussi accueillis par le RNCAP. Le but est de promouvoir l'art de conter comme une discipline à part entière et pas une sous classe du théâtre. Les structures sont petites. La structure ressources est le centre des arts du récit près de Grenoble. Le secteur essaie de se faire entendre au sein du ministère. Pour les adhérents, il est important d'avoir un réseau pour des gens qui travaillent habituellement seuls. Un processus de bonnes pratiques a été mis en place concernant le prix des spectacles (cachet minimum notamment), la parité, la défense des droits. Ainsi qu'un annuaire pour se compter et voir les maillages sur le territoire.

Travail sur les modèles économiques du spectacle vivant

Guillaume Douat (SYNAVI) explique que beaucoup de choses se font. La notion de sécurité sociale sectorielle pourrait être abordée (cela est porté par Bernard Friot). Quand on pose la question pour faire avec les personnes qui ont utilisé les dispositifs, cela marche mieux après : il est nécessaire d'investir les acteurs professionnels dans la gestion des subventions.

Florian Auvinet (Grand Bureau) explique qu'au niveau du CNM, il existe une commission qui aide sur une entrée économique (et pas culturelle ou artistique) d'aide à la restructuration économique des entreprises. Il constate qu'il y a de plus en plus de dossiers qui arrivent et qui concernent toutes les tailles de structure, qui font état de situation de grande difficulté économique. Sur le secteur des musiques actuelles, il y a une hybridité des modèles économiques, entre recettes propres et soutien public. Il y a cependant besoin pour certaines structures d'un accompagnement et d'un renforcement de l'outillage et des compétences sur la construction et la gestion économique. Des choses existent comme le DLA : c'est le seul endroit qui propose de l'ingénierie, de l'accompagnement, mais certaines structures non-employeuses ne peuvent pas y avoir accès. Il y a un enjeu d'accompagnement. Le secteur des musiques actuelles a la volonté de le travailler dans le contrat de filière.

Sur la dimension liée au financement public, beaucoup d'expériences ont été menées sur les territoires, il serait intéressant d'aller regarder ce qui se fait. Il faut sortir de l'appel à projet, et financer sur le long terme, trouver des modalités d'évaluation des actions et des politiques publiques.

Les logiques administratives, les besoins en structuration sont à prendre en compte. En Drôme en val de Drôme, des visites apprenantes ont été organisées pour aborder la question de l'évaluation des CTEAC. C'est une façon différente de penser les subventions.

Ubavka Zaric (DRAC) explique que cela demande de changer les mentalités. Sur les PCT, l'enjeu est de voir comment la création est intégrée à ces dispositifs. C'est ce qui est intéressant dans l'expérimentation. Cela ne changera pas le modèle économique mais la manière de travailler. La place du travail artistique doit être prise en compte. Il faut défendre un engagement au service des artistes face à d'autres enjeux (routes, écoles, etc.). Trouver des moyens pour intéresser les élus, travailler la question du récit.

Pauline Huillery (SYNDEAC) estime qu'on arrive au bout d'un modèle, mais que réinventer est difficile à l'échelle d'une structure, ou d'une branche. Cela est à co-construire avec le politique. Par exemple, on nous demande d'augmenter nos tarifs pour être en miroir de l'effort fait sur nos subventions. Cela a des limites car c'est contradictoire avec notre mission et a une incidence très faible sur le budget global. Cela rapporte 20.000 euros sur une saison. L'inflation les a absorbés en trois mois. C'est une vision court-termiste. Il y a une difficulté à réinventer un modèle sans une politique forte et affirmée. On a besoin du politique pour avancer. Une des voies c'est la recherche de financement privé : il y a un encouragement à cela. Les structures y vont beaucoup. Cela interroge. En 2020, c'était un tabou absolu au TNP. On y est allé quand même. Mais les fonds qui ont été levés ne restaurent pas la capacité à défendre des projets artistiques. Une autre piste est le développement des usages du lieu : la privatisation se heurte aux activités propres des lieux. La diversification des recettes est une autre solution : internaliser la restauration, créer une nouvelle activité, une nouvelle gestion. D'un point de vue plus artistique, une piste exploitée est d'aller mettre en scène des spectacles à l'extérieur et de les faire venir à moindre coût. Il existe de nouveaux dispositifs à l'ONDA sur les spectacles grands plateaux : cela permet de trouver une impulsion pour créer et faire vivre ces spectacles. Il y a un soutien de la partie technique des représentations (temps de montage), et un système de réciprocité (troc de spectacles en réseau) mais ce système fige la programmation. La réflexion est quotidienne mais le chemin n'a pas été trouvé.

Anne-Hélène Maussier (G20) estime qu'au sein des structures du G20, tout le monde se pose la question au niveau individuel. Il y a un tabou sur un modèle public encore très prégnant. Mais les gens bougent. Concernant la recherche des fonds privés, la question sur la table depuis longtemps. Mais il y a la crainte que cela génère un désengagement des financements publics. Il est difficile de sortir de ces questions. Ce qui est réel et concret, c'est la mise en place de modèles plus vertueux sur les tournées des artistes. Mais cela pose des limites quant à la diversité de programmation. Il manque une impulsion politique concertée sur comment faire. L'augmentation des tarifs n'est pas la solution. Il est difficile de trouver le fil.

Claire Hébert (LFM) revient sur la question des ressources propres. Il faut être prudent sur les tarifs. A l'opéra, les tarifs élevés ont été augmentés mais le public n'a pas toujours suivi. Beaucoup des publics ne viennent qu'une fois. Dans ces nouveaux publics, le consentement à payer s'arrête à un moment donné. Il y a aussi beaucoup de réflexions sur les co-productions. Le modèle par partage des coûts s'impose plus plus fortement que ce qui était fait jusque-là. Cependant, ce n'est pas faisable partout en raison de positionnements artistiques différents. Cela signifie aussi moins de propositions

à l'échelle nationale. Il existe de nombreuses contraintes de plateaux techniques, de surcoûts d'adaptation des décors. Les opéras travaillent au niveau européen (Suisse, Italie). Sur les tournées, il reste intéressant de travailler en coopération : mais les recettes de tournée baissent (cela est lié au prix du train et de l'hôtel). Sur les co-productions, les apports baissent aussi. En outre, l'incapacité actuelle à se projeter fait perdre des opportunités.

Sur le mécénat, plus d'entreprises sont intéressées pour faire des choses ensemble. Il y a aujourd'hui des mécènes qui ne veulent pas être visibles en terme marketing, mais plutôt faire choses avec les salariés. Certains mondes se rejoignent. Il peut être intéressant d'imaginer en quoi une découverte mutuelle peut être intéressante (un partage sur les métiers par exemple). Mais il y a une ligne rouge à avoir pour éviter une ingérence dans la programmation. En outre, le mécénat fonctionne rarement sur le long terme. Et les enveloppes sont toutes petites sur les régions.

Ada Wujek (Région AURA) trouve le sujet passionnant. La réponse doit être plurielle, il n'y a pas un seul fil à tirer. Une mutation est en cours qui invite à changer d'angle. Il faut sortir de la nostalgie des grandes politiques, c'est une époque révolue. Il faut désormais réfléchir à comment aujourd'hui on peut faire différemment. On est à cet endroit. On peut notamment travailler à l'endroit disciplinaire. Par exemple en imaginant des lieux de formation, comme à la Cascade qui a créé un lieu de pratique permanente.

Anne-Hélène Maussier (groupe des 20) précise que pour la Cascade, le lieu a été uniquement financé par les collectivités et que cela a pris plus de 10 ans pour aboutir, avec des fonds et des crédits principalement publics. Cela n'a pas bougé les lignes du modèle économique. Elle rappelle que les structures ne sont pas figées, elles sont en mutation mais encore très soumises à la forte implication des pouvoirs publics.

Mila Konjikovic (Région AURA) ajoute que toutes les structures se posent la question de leur modèle. C'est la fin d'un modèle porté par une forte vision des politiques culturelles. Il s'agissait d'un modèle qui était partagé et concerté qui infusait tous les élus. Actuellement, il y a une polarisation politique de ces questions qui sous-tend des visions différentes. Il faut aujourd'hui dépassionner le débat, être pragmatique. Penser des solutions plurielles, adaptées à chaque situation. La question est souvent posée trop tard, en espérant que ça va fonctionner comme avant. Il faut prendre le taureau par les cornes, adopter des logiques entrepreneuriales. La DRAC a pu commanditer des études, se met parfois en place un accompagnement DLA. C'est une étape nécessaire pour affronter les sujets sans tabou.

Les tendances générales sont les suivantes. Parfois, la solution peut être de changer de modèle juridique, notamment pour recevoir des dons. Il existe du mécénat de projet orienté autour du sens, des valeurs du lieu, dans une logique de co-construction avec une vraie participation. A chaque comité de suivi, il y a un échange autour de la politique tarifaire, de la diversification, etc. Les constats alarmants : on observe une logique de décroissance partout. C'est lié au problème des structures autophages. Elle convient par ailleurs que beaucoup de structures subissent l'appel à projetisation ou vont demander des compléments de financement *ad hoc*. Être proche des décideurs peut aider, mais cela entraîne une compétition entre structures qui est alarmante. Elle se dit également vigilante au formatage de l'offre avec la rationalisation des tournées.

Marion Wickenel (FEAR) pose le problème de la soumission aux recettes propres dans un contexte où il n'y a pas de billetterie en rue. Les recettes se font souvent avec le bar et la buvette. Or, la question de la santé publique ne remonte pas tant que ça. Cela pose ainsi des questions qui ne sont pas abordées.

Florian Auvinet (Grand Bureau) constate que dans la musique, la diversification des financements est connue. L'approche est nécessairement sectorielle. Cela pose aussi la question des modèles de politique publique. Dans la musique, le secteur est polarisé entre un marché mondialisé et un secteur aidé. L'interaction avec la politique publique n'est pas toujours questionnée : quel rapport au marché avoir quand on veut défendre un intérêt général ? Il souligne l'enjeu d'un accompagnement adapté. Il identifie enfin un autre levier lié à la question de l'emploi et des dispositifs vertueux qui existent (FONPEPS, FONGEP). Ces dispositifs tendent à être de plus en plus limités alors qu'ils ont structuré le secteur (cf. emplois jeune). Il faut s'atteler à la question de l'aide à l'emploi ou de l'emploi aidé pour structurer mieux et sur du plus long terme les équipes.

Frida Morrone (RNCAP) considère qu'un des tabous est peut-être aussi la question du répertoire. On demande à toujours aller vers du nouveau : comment trouver un équilibre entre l'envie de créer de nouvelles choses et l'attachement pour le répertoire ? Tout le monde n'a pas tout vu.

Ubavka Zaric (DRAC) considère qu'on a besoin de changer de logiciel. Les transitions actuelles vont nous y obliger (y compris du côté des politiques publiques). Elle reprend le paradigme des droits culturels : il est nécessaire que les premiers intéressés soient partie prenante. Il faut aussi prendre en compte la transition écologique. Et la transition numérique. On a du mal à se représenter le bouleversement en cours. Les concentrations sont aussi nombreuses. Le modèle coopératif (comme dans des AMAP) sait inventer des modèles économiques et de gouvernance : ce serait à réfléchir pour le secteur culturel et artistique. La difficulté actuelle de la DRAC est de répondre à l'explosion de coûts, à accompagner la création. Il faut décaler le regard. Inviter des gens venant d'autres secteurs pour essayer de témoigner de quelque chose.

Aurélie Montagnon (FAMDT) constate que la question du décloisonnement des activités revient beaucoup. Cela, dans une logique de marché, de création de ressources propres : il faut y intégrer les droits culturels. La ville de Villeurbanne va signer la convention de Faro en 2025. Côté réseau et porteurs de projet, il est parfois difficile d'expliquer les logiques de certains projets (création, diffusion, patrimoine, EAC, etc.) aux services. Les services se battent en interne. Tout le monde se bat face au cloisonnement. On a besoin de décloisonner les recettes (privées, publiques, activités diversifiées). Par ailleurs, plus de recettes propres et plus de logique privée interrogent l'intérêt général. Le secteur a besoin de monter en compétences sur toutes ces questions.

Ada Wujek (Région AURA) précise que dans la collectivité précédente où elle travaillait, l'accompagnement des équipes avait été décorrélié de la création pour éviter la course à la création. Cela appelait à travailler sur la notion de répertoire. Mais un changement de mentalité est nécessaire. Avait été mise en place une aide au projet annuel des équipes, qui prenait en compte la formation notamment. Il y avait aussi une aide aussi à la visibilité et à la communication. Mais cela nécessite des directions, des élus, des territoires qui s'alignent. Cela appelle aussi à réfléchir à quels types de dates sont prises en compte dans les critères de subventionnement.

Ubavka Zaric (DRAC) pense qu'il faut entrer sur ces questions par l'accès à la culture : la question du public doit être au cœur de l'intervention publique. Le Théâtre de la Cité à Toulouse avait instauré une boîte nuit, cela n'a pas ramené plus de public et n'a pas modifié la structure budgétaire. Toutes les diversifications marchandes ne répondent pas à la question de la politique publique, qui est la question du public. Il faut penser à partir des droits culturels. Pour qui on fait quoi ?

Pauline Huillery (SYNDEAC) souligne la question des équipes. Les structures ont une responsabilité sociale, une gestion de contraintes nombreuses : cela induit beaucoup de problématiques sociales. Le cahier des charges d'un CDN est la création et l'accompagnement des équipes artistiques et des publics. Si on enlève la création, la structure n'a plus de raison d'être. Pour les équipes, c'est un choix de travailler dans un CDN. Cela pose la question du cahier des charges et du sens qu'on donne à notre projet : cela se réfléchit en interne mais c'est aussi lié à la politique publique. On ne peut pas être seul décisionnaire et embarquer tout un secteur sans une co-construction.

Ubavka Zaric (DRAC) souligne l'inflexion portée par Marie-Pia Bureau à l'ONDA pour un renouveau dans l'accompagnement des réseaux professionnels. Comment proposer des choses différentes, de manière plus affirmée ?

Aurélie Montagnon (FAMDT) tient à faire une remarque sur la diversité des publics. La question des droits culturels dépend aussi de la manière dont on va monter les créations : impliquer des personnes dans l'ensemble de la réflexion est une entrée vers diversification des publics.

Guillaume Douat (SYNAVI) estime que les publics viennent parce qu'ils se sentent représentés par les personnes qui sont sur scène. Il est question de violence symbolique. On parle de décroissance, certes, mais des formes écologiquement viables peuvent être trouvées et soutenues. L'enjeu est de retrouver le peuple. Sur les financements privés, il cite Mnouchkine. Il faut se méfier. Le secteur public n'est pas satisfaisant aujourd'hui, mais le secteur privé n'est pas une porte de sortie.

Les sujets suivants sont susceptibles d'être abordés prochainement par le groupe. Ils feront l'objet d'un arbitrage et d'une hiérarchisation lors de la prochaine réunion du 17 décembre.

Concernant la transformation des modèles économiques :

- La concertation des transformations en cours avec collectivités : quelle redéfinition des critères de politiques publiques pour mieux accompagner les structures du spectacle vivant ?
- Le soutien aux structures en situation de crise
- La définition d'un service public dans un contexte de diversification des financements
- La place du public dans le renouvellement des modèles économiques

D'autres sujets ont aussi émergé :

- La lutte contre les discriminations
- Présentation du plan Cacté du ministère de la Culture pour l'accompagnement vers la transition écologique
- Temps d'information autour des ressources produites par le CNM (ressources, enquêtes, études) susceptibles de nourrir les travaux du groupe)